



Commune de Montanaire
BUREAU DU CONSEIL

Thierrens, le 9 mars 2022

Le Conseil communal se réunit en séance le

LUNDI 28 MARS 2022 A 19H30

A la salle du Conseil communal à Thierrens, dans le bâtiment de l'administration communale

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du PV de la séance du 16.12.2021
3. Communications du Bureau
4. Postulat déposé sur la mobilité douce
5. Préavis N° 01/2022 : Thierrens – rénovation de la villa communale
6. Préavis N° 02/2022 : Chapelle-sur-Moudon – réfection du toit du Casino
7. Création d'une commission pour le PACom
8. Rapports des délégués aux diverses Associations
9. Communications de la Municipalité
10. Divers

Pour le Conseil communal

Le Président

Michel Gosteli



La Secrétaire

Marjorie Franzini

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public.